



2084 route de Corps  
Les Achards – Cordéac  
38710 Châtel-en-Trièves  
E-mail : [contact@casadesachards.fr](mailto:contact@casadesachards.fr)  
Web : [www.casadesachards.fr](http://www.casadesachards.fr)  
Tél. : +33 (0)9 73 53 31 39

## Consignes pour l'entretien du gîte pendant votre séjour

### • Chauffage

Le chauffage du gîte est assuré par une chaudière centrale à granulés bois.

#### - Réglage des radiateurs

Les radiateurs sont équipés des têtes thermostatiques.

Merci de les régler à 2 maximum et de le baisser à 1 quand vous êtes absents ou quittez la pièce.

### • Déchets

Nous vous demandons de **trier vos déchets**, pour cela vous avez à votre disposition sous l'évier de la cuisine trois poubelles :

- une **poubelle grise avec sac noir** pour les déchets non recyclables
  - un **bac vert** pour tous les déchets biodégradables végétaux (pas de restes de pain, viande, poisson ou restes alimentaires cuits). Un composteur est à votre disposition dans le jardin pour y déposer ces déchets. Demandez-nous pour son utilisation
  - un **bac gris** pour les déchets recyclables (papier, carton, plastique, métal)
- Le **verre** est récolté séparément dans des containers de collecte dédiés.

Pendant votre séjour, et le jour de votre départ, il est de votre responsabilité d'emporter vos déchets et de les déposer dans les containers prévus à cet effet.

Les **points de collecte** à proximité se trouvent : à Cordéac, derrière la Maison pour tous «Chez Rosy» ou au croisement entre la route D66 et D227 en direction de Mens.

### • Usage des WC

- **Précaution pour le WC** : merci de ne pas jeter de lingettes ou autre matériel dans la cuvette, mais uniquement du papier toilette, car le gîte est équipé d'un système de phytoépuration.

# Consignes pour le ménage de fin de séjour et l'état des lieux

Un état des lieux du gîte sera fait avec le propriétaire à votre arrivé et à votre départ.

**L'entretien et le nettoyage des locaux est à votre charge pendant la période de location et avant votre départ.** Si vous ne choisissez pas l'option ménage de fin de séjour, nous vous rappelons que **le ménage doit être fait méticuleusement par vos soins avant votre départ et que le logement doit être rendu dans l'état de propreté initial** (*article 8 des conditions générales de vente*).

## - Poussière

Passer l'aspirateur sur tous les sols (séjour, cuisine, chambres, salles de bain, escalier intérieur, canapés et fauteuils, 2 tapis à l'entrée).

## - Sols

Les sols de la cuisine, du séjour, de l'entrée (**parquets vitrifiés**) et des salles de bain (**liège**) doivent être nettoyés, après dépoussiérage, avec une serpillière humide bien essorée. Les sols des chambres (**parquets huilés**) doivent seulement être aspirés et non lavés.

## - Cuisine

La vaisselle, les couverts, les casseroles et tous les ustensiles doivent être rendus propres et rangés à leur place.

### - Nettoyage des toutes les surfaces de travail et de la table à manger

- **Four et plaques vitrocéramique** : doivent être rendu propres et en l'état initiale

- **Réfrigérateur et congélateur** : doivent être éteint, dégivré et nettoyés

- **Poubelles de tri des déchets** ( tiroir sous l'évier ) : doivent être vidés et nettoyés ainsi que le tiroir.

## - Salles de bain

Nettoyage du lavabo, de la cabine de douche (carreaux et portes vitrées) et du miroir

Nettoyage de la cuvette du WC, à l'intérieur avec la brosse, ainsi que la lunette et l'abattant

Vider les petites poubelles des salles de bain si utilisées et les nettoyer.

## - Literie

En cas de location de linge de lit et/ou linge de toilette, le jour de votre départ merci de défaire les lits et de laisser les draps et/ou les serviettes de toilette pliés dans chaque chambre. Les couettes doivent être rangées pliées sur chaque lit ainsi que les oreillers; les couvertures utilisées doivent être rangées pliées dans les placards.

**En cas de non respect de ces consignes, le propriétaire pourra déduire les frais de ménage du dépôt de garantie.**

**Bon séjour et merci de votre collaboration !**